

Institut Francilien de Sciences Appliquées (IFSA)

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA PROTECTION ET DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



Technicien.ne spécialisé.e en dépollution des sites pollués

DOMAINE Sciences, technologies, santé

Formation disponible en

Formation Initiale

Formation en Alternance

Formation Continue

VAE

• Modalités de candidature :

Candidatures en ligne sur le site internet upem.fr rubrique « candidatures ». - Formations ouvertes à l'apprentissage - Formations initiales ou continue

• Lieux de formation :

Site n°1 : UPEM – Bâtiment ADN – Marne la Vallée Site n°2 : BRGM Campus – BRGM – Orléans

• Calendrier :

Le rythme de l'alternance Université-Entreprise est de 3/4 semaines d'octobre à mai.

• Contacts :

- Responsable de mention : HUGUENOT David (LP)
 - Responsable de formation : HUGUENOT David (LP)
 - Secrétaire pédagogique : POT Leilani
 Bâtiment : Alexandra David-Néel
 Bureau : B109
 Téléphone : 01 49 32 91 67
 Email : Leilani.Pot@u-pem.fr

 Pour candidater : <https://candidatures.univ-eiffel.fr/>

Plus d'informations :

Service Information, Orientation et Insertion Professionnelle (SIO-IP) : sio@univ-eiffel.fr / 01 60 95 76 76



LICENCE PROFESSIONNELLE LP

POUR Y ACCÉDER

La LP DSP s'adresse à des étudiants provenant des filières suivantes: - BTS : Géologie appliquée, Electrotechnique, Maintenance Industrielle, Gestion et Maîtrise de l'Eau, Hygiène-Propreté-Environnement

- DUT : Hygiène Sécurité, Environnement, Génie Thermique et Energie, Génie Chimique, Génie des Procédés, Génie biologique, Génie Civil, Mesures Physiques

- Diplômés en relation avec la santé publique

COMPÉTENCES VISÉES

Les personnes formées devront être capables d'assurer une interface entre les techniciens de terrain et les gestionnaires sur sites pollués. Les stagiaires seront donc formés à une double compétence : (1) compétence technique afin d'encadrer des équipes d'intervention, de conseiller, d'assister les techniciens; (2) compétence en gestion et organisation permettant au titulaire de LP DSP de définir les besoins en moyens techniques et compétences humaines.

APRÈS LA FORMATION

La formation consiste à former les apprenants aux métiers de: - Technicien spécialisé en Sites et Sols Pollués - Technicien dépollution - Chef de chantier de dépollution

LES + DE LA FORMATION

Cette formation fait l'objet d'une convention de partenariat pédagogique avec l'ENAG, l'école du BRGM. En effet, la majeure partie des enseignements pratiques doivent se dérouler sur une plate-forme technologique installée sur le site du BRGM à Orléans. L'importance de cet acteur dans le domaine des sites et sols pollués est un réel moteur et un soutien de poids pour le développement de cette formation. Enfin, sur le plan régional et national, il n'existe pas stricto sensu de licence professionnelle dédiée spécifiquement aux sites et sols pollués.

PROGRAMME

Notions fondamentales Identification des risques, réglementation et méthodologies SSP - Géologie, hydrogéologie et contaminants (caractéristiques et interactions) - Notions de base en électricité et électromécanique - Communication et aisance relationnelle - Maîtrise de l'outil informatique - Anglais -

Echantillonnage des milieux Echantillonnage des sols et terres excavées - Echantillonnage des eaux souterraines - Echantillonnage des gaz - Echantillonnage des autres milieux -

Opérations de dépollution Critères de choix et présentation des techniques de dépollution - Méthodes physiques: Caractéristiques techniques et paramètres de suivi - Méthodes chimiques: Caractéristiques techniques et paramètres de suivi - Méthodes biologiques: Caractéristiques techniques et paramètres de suivi - Ecole de terrain: Echantillonnage, visite de site, chantier de dépollution -

Conduite de chantier et Interventions sur site Organisation d'intervention sur site et de chantier de dépollution ex situ/in situ - Hygiène et sécurité - Gestion des nuisances et des déchets (eaux, air, déchets, bruit, poussières, odeurs) - Opérations de fin de chantier -

Projet tutoré

Période en entreprise